

LE PETIT

PERONNAIS

Édition AUTOMNE



Sommaire

HORAIRES

Lundi	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Judi	Fermé le matin	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine

01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

maire@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr

Services techniques

direction.servicetechnique@mairieperon.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Régis VISCONTI,	Adjoint
Amandine ROSSAS,	Adjointe
Alexandre PONS,	Adjoint
Jeremy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

P. 4 Edito

La mairie vous informe

P. 3 Carnet communal

P. 5 À savoir

P. 6 Délibérations des conseils municipaux

P. 7-8 Voirie

P. 9 Journée nettoyage

P. 10 Tôt ou t'Arts / CMJ

P. 11 Commissions

P. 12 INFO

Vivre à Péron

P. 12-20 Associations

P. 21 A vos marmites !

Informations

P. 22 Le calendrier 2022

P. 23 Contacts utiles

P. 24 Ambrosie (plante parasite)

Scannez et rejoignez nous sur Facebook !



facebook.com/mairieperon



LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

- Jade BLONDIN, née le 2 juin 2022
- Tom GALLAY, né le 6 juin 2022
- Enzo BEACCO, né le 14 juillet 2022
- Louay DABBAGH, né le 24 juillet 2022
- Safouane EL BEKRI, né le 26 juillet 2022



Toutes nos félicitations aux mariés

- Jasmine FAKIH et Luis MOUTINHO, le 4 juin 2022
- Jennifer VERGOTE et Christopher ANTON, le 11 juin 2022
- Pascale GUTHAPFEL et Guillaume MARTINOD, le 18 juin 2022
- Marion CANDELA et Arnaud TUPINIER, le 2 juillet 2022
- Anny DIEUNKOUAHN KWENDA et Guy TCHEUDJE KAMAHEU, le 30 juillet 2022



Mariage Pascale Guthapfel et Guillaume Martinod
(Membre du CCAS) (Conseiller Municipal)

18 Juin 2022 en Mairie de Péron

Marié par Régis Visconti assisté de Dominique Blanc

Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- Jean-Charles VIALETTO, le 6 juin 2022
- Mario GIUDICI, le 9 juillet 2022
- Elisabeth COMTE, le 3 août 2022



AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr



MAIRIE

Que retiendrons-nous de cet été 2022 ? Il est passé vite (comme tout bonne chose) et il a fait chaud, très très chaud. Notre végétation a bien souffert, surtout en période de restriction d'eau. Le plan canicule a été activé plusieurs fois, je pense à nos aîné(e)s, qui j'espère ont réussi à se préserver de cette atmosphère étouffante. J'en profite pour remercier les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) qui ont appelé régulièrement les personnes inscrites sur le registre. N'hésitez pas à vous inscrire si vous le souhaitez pour l'année prochaine.

Les manifestations se sont succédées et ont toutes remportées un vif succès, comme la fête de la musique organisée par les parents d'élèves, le rassemblement des véhicules anciens par le Comité des fêtes et la vogue de Logras de la Jeunesse qui ont fait carton plein sur les 3 jours. Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent numéro, le 14 Juillet s'est déroulé cette année dans la cour de l'école de Péron. L'esprit guinguette souhaité par la Jeunesse de Péron a semble-t-il séduit beaucoup d'entre vous. Un grand bravo à Yvan Lelaizant qui a su diriger cette soirée d'une main de maître, ainsi qu'à l'ensemble de la Jeunesse pour leur énergie et implication dans notre village. Et que dire de notre magnifique feu d'artifice orchestré par Nadia et toute son équipe (Didier, Emmanuel, Lucas, Charvane). L'espace d'un instant, les yeux levés au ciel, nous avons retrouvé notre âme d'enfant et cela fait du bien.

Par contre, lors de cette journée du 14 Juillet, que dire de l'incivilité des gens, de l'irrespect de certaines personnes envers les personnes qui mettent tout en place pour ne pas avoir d'incident, comme dans la commune de Cholet, qui a connu un tragique dénouement cette année. Un périmètre de sécurité a été mis en place selon les règlements en vigueur pour pouvoir tirer les feux d'artifice. Mais, certaines personnes ont bougé les barrières, sont passées par-dessus ou les ont carrément enlevées pour circuler avec leur voiture roulant sur les fils du feu d'artifice. Les rubalises ont été déchirées. Tout au long de la journée, les bénévoles travaillant sur le site ont été pris à partie, se sont fait insulter. Je trouve ces agissements déplorables !

Peut-être que ce sont les mêmes personnes qui continuent à déposer leurs déchets un peu partout dans notre commune. « Des porcs ou des ânes à deux pattes » comme disait notre regretté maire Christian Armand. Nous recevons de nombreux mails et courriers d'administrés se plaignant de voir des détritres devant chez eux ou lors de leurs promenades quotidiennes à travers les rues ou chemins. Nos agents techniques passent déjà énormément de temps à ramasser ce qu'ils peuvent, mais si vous saviez comment les gens peuvent être ingénieux pour se débarrasser de leurs ordures, n'importe quoi, n'importe où, et à n'importe quelle heure, quelle honte... C'est sans compter la canicule de cet été qui a fait faisander les sacs déposés en pleine nature, que nos agents ont dû ramasser malgré tout. Il est inadmissible d'avoir aussi peu de considération pour notre personnel communal. Je peux vous assurer que nous faisons de notre mieux mais vous comprendrez que ce n'est pas toujours facile, surtout lorsque ce genre d'incivilités, pour ne pas dire ce genre d'imbécillités, prend des allures de sport national. Je ne pense pas que nous croiserons ces personnes lors du grand nettoyage du village qui aura lieu le samedi 15 octobre au matin. Je vous invite d'ores et déjà à réserver cette date pour venir passer un moment convivial tous ensemble.

Par ailleurs, vous aurez remarqué que nous avons enfin pu finaliser nos aires de jeux (une à Péron et l'autre à Logras), malgré des retards de livraisons indépendants de notre volonté. J'espère que celles-ci vous plairont, que vos enfants s'amuseront bien avec et que vous en ferez tous bon usage en respectant les lieux comme tout bons parents.

Mais qui dit septembre, dit rentrée des classes. J'ai une pensée pour tous ces jeunes qui ont repris le chemin de l'école, et surtout pour nos petits élèves rentrés en maternelle. Je leur souhaite une belle année scolaire, et à l'ensemble des enseignants et du personnel rattaché au scolaire (AVS, ATSEM, agents communaux...). Par ailleurs, je félicite notre agent communal, Steven Corfdir, qui a réussi avec brio son permis Super Poids Lourd. Pour finir, je souhaite à tous nos agents communaux, à vous péronnaises et péronnais que la reprise n'a pas été trop dure et espère vous voir nombreux le 15 octobre pour le nettoyage de notre beau village.

Dominique BLANC

LA MAIRIE VOUS INFORME

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contactez le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Vaccination COVID-19

Centre de vaccination du Pays de Gex. Numéro consacré à la prise en charge des rendez-vous : 04 85 29 21 09

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2006, venir avant le 31 décembre 2022.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de mairie où vous serez les bienvenus(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

3 MAI

DELIBERATIONS

- Division et cession de terrain rue du branlant.
- Modification du tableau des emplois permanents.

COMMISSION URBANISME

Permis d'aménager :

- PA19B0001M01, ROBIN Nicolas, PERON, modification du réseau d'eaux pluviales. (retrait)

Permis de construire :

- PC21B0008M01, AUBIN Guillaume, GRENY, modification de l'implantation de la maison.
- PC22B0001, DULIN Dominique, LOGRAS, construction d'une maison individuelle.
- PC21B0019, FRONTALIA, LOGRAS, construction d'un ensemble immobilier de 32 logements.
- PC20B0011M02, AYDIN Calis, PERON, Implantation de clôtures, portails et portillons.
- PC21B0039, SCI UN PEU PLUS AU SUD, PERON, construction d'un bâtiment en R+3.
- PC21B0021, GONZALEZ Andy, PERON, construction d'une maison individuelle.
- PC16B0030M02, Le Jardin de Thalia, PERON, travaux pour mise en conformité.

Permis d'aménager :

- PA20B0001M02, SCCV les Châtelains, PERON, mise à jour du réseau d'eaux usées.
- PA21B0001M01, IMOTIS SAS, PERON, modification des réseaux d'eau et de la voirie.

Déclaration Préalable :

- DP22B0020, BIANCUZZI Denis, GRENY, modification des ouvertures.
- DP22B0015, PORTHA Anne-Emmanuelle, PERON, installation de panneaux photovoltaïques.
- DP22B0014, Société P.I.E., LOGRAS, installation de panneaux photovoltaïques.
- DP22B0013, SOLUTIONS ENERGIQUE, LOGRAS, installation de panneaux photovoltaïques.
- DP22B0012, PESTOURIE Daphné, LOGRAS, ravalement des façades et isolation par l'extérieur.
- DP22B0011, COLLIGNON Marc, FEIGERES, modification des façades et des ouvertures.
- DP22B0010, BIGOT Mathieu, LOGRAS, construction d'une piscine et d'un abri.
- DP22B0007, GIROD Claude, LOGRAS, rénovation du toit et remplacement des menuiseries.
- DP22B0009, ESCOFFIER Jean-Claude, FEIGERES, suppression d'un Vélux de toit et remplacement par un puits de lumière.



-DP22B0008, ESCOFFIER Jean-Claude, FEIGERES, remplacement des fenêtres existantes.

-DP22B0006, BIGOT Mathieu, LOGRAS, création d'une clôture et deux murs de soutènement.

-DP22B0019, UZEL Valérie, PERON, mise à niveau du terrain, construction d'un mur de soutènement hauteur 40 cm, pose d'une clôture 1,90 cm.

-DP22B0017, OUNNOUGH Yazid, LOGRAS, installation de panneaux photovoltaïques.

-DP22B0016, KLARA KLARA, LOGRAS, installation de panneaux photovoltaïques.

-DP21B0098, BIANCUZZI Denis, GRENY, construction piscine hors sol et modification d'ouvertures.

-DP22B0021, SAS DIMA, PERON, modification des façades, fermeture d'un abri, pose d'une enseigne (irrecevable).

Dossiers sans suite :

-PC21B0035, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0034, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0033, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0032, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0031, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0030, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle.

-PC21B0029, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle mitoyenne.

-PC21B0028, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle mitoyenne.

-PC21B0027, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle mitoyenne.

-PC21B0026, SCCV les Châtelains, PERON, construction d'une maison individuelle mitoyenne.

11 MAI

DELIBERATIONS

- Délibération relative à la validation et signature de trois devis en section d'investissement.

24 JUIN

DELIBERATIONS

- Délibération relative à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie financière portant sur la veille, la recherche et le conseil à la demande de financements non bancaires pour les projets d'investissement.

Place aux (aires de) jeux !

Nous l'évoquions dans le précédent Petit Péronnais, les travaux pour les 2 aires de jeux de la commune sont maintenant terminés.

À Péron, à côté de la Mairie, deux jeux à ressorts, une hutte des Elfes et une Toupie Steel feront le bonheur des enfants de tout âge. À Logras, à l'angle de la Voie Verte et de la Rue de Bruel, un Raid Aventure, un rocher ludique et une tyrolienne permettront à nos aventuriers en herbe de s'amuser en toute sécurité.

Si ces travaux sont consécutifs à la non-conformité des anciens jeux, ils sont aussi le fruit d'une volonté de l'équipe communale de répondre à la demande de parents, qui souhaitent conserver un lieu convivial où faire jouer leurs enfants en toute sécurité. La fréquentation observée depuis la fin de l'installation nous montre qu'il est important d'avoir sur notre territoire des endroits tels que ces aires de jeux où toutes les générations peuvent se retrouver et partager un moment.

Enfin, la commune étant équipée depuis 2021 d'une mini-pelle, une partie des travaux a pu être réalisée par nos soins. Ainsi, nos agents techniques municipaux, Messieurs Cuinier, Corfdir et Mansouri, ont réalisé la préparation du sol souple à la Mairie, l'intégralité du sol fluant (gravier) à Logras et le terrassement complet des deux aires de jeux. Ces travaux internes auront permis une économie d'environ 15 %. Le montant total des installations et travaux réalisés s'élevant à environ 100'000 € (TTC).

Les projets et travaux 2022

La fin de l'été approchant, il est temps de faire un point de situation concernant différents projets 2022 et travaux prévus encore cette année.

Voie Verte

La réception des travaux ayant été prononcée et les différentes réserves levées, une réflexion par la commission Voirie aura lieu concernant des équipements qui n'avaient pas été prévus dans le marché initial (poubelles, bancs, ...).

Aires de jeux

Les installations et travaux sont terminés. L'aménagement paysager et les équipements de ces aires de jeux sont à l'étude.

Réhabilitation de la Rue du Mail / Route de Lyon

Travaux de réhabilitation de la Rue du Mail ouest (côté mairie) jusqu'au côté est (côté cimetière) et du carrefour Route de Lyon.

L'attribution du marché ayant été fait, le démarrage des travaux est prévu courant septembre. Ceux-ci se feront en deux phases, une pour la fin d'année 2022 et l'autre au printemps 2023. Des réunions publiques auront lieu. Les dates, ainsi que les plans de déviation, vous seront communiqués ultérieurement par le biais de nos réseaux sociaux ou à consulter sur le site de la mairie. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

Étude pour la Route de Lyon à Logras

Une étude concernant la réhabilitation, la sécurisation et l'aménagement de la Route de Lyon va être lancée. L'objectif étant de pouvoir réaliser la phase d'appel d'offre et débiter les travaux en 2023-2024.

Vestiaires du stade Bernard Blanc

Les vestiaires actuels ne permettant plus d'accueillir dans de bonnes conditions les utilisateurs du stade de Péron, une étude concernant la modernisation de l'infrastructure sera menée conjointement par les commissions voirie, bâtiments communaux et associations, sports et le Food Sud Gessien.

Du côté de la voirie...

Entretien et réparations

Plusieurs travaux d'enrobés sont en cours dans la commune afin d'entretenir et de réparer les voiries communales.

Chemin du Creux de l'Etang

La Régie des Eaux Gessiennes réalise le séparatif eaux usées et eaux pluviales au Chemin du Creux de l'Etang (Feigères). Une réfection et un reprofilage de la chaussée seront réalisés conjointement.

Du côté des bâtiments communaux...

Complexe socio-éducatif

Le réseau internet et courant fort de l'école a été modernisé et remis aux normes durant les vacances scolaires. 6 nouveaux vidéoprojecteurs ont été installés. Chaque classe est maintenant équipée de matériel de projection moderne et de prises internet haut-débit afin de ne plus utiliser le wifi dans les classes. Le coût total des opérations est d'environ 25'000 €.

Centre technique municipal

Depuis quelques années, à la suite d'une étanchéité vieillissante, le centre technique municipal connaît de nombreuses fuites. 2 des 3 toits seront refaits en 2022. Le montant des travaux approche les 60'000 €. Le 3^{ème}, moins impacté, sera refait à partir de 2023.

Du côté des espaces verts...

Sécheresse

La période de sécheresse qui a frappé le pays durant l'été a eu de nombreuses répercussions.

Devant le risque critique d'incendie, des arrêtés municipaux ont été pris afin de limiter l'accès et interdire les feux dans le massif forestier, ainsi que pour les réservations dans nos chalets d'alpage.

Plusieurs mesures ont été prises afin de limiter les consommations d'eau.

Certaines fontaines ont pu être arrêtées afin de préserver au maximum les réserves en eau.

Les arrosages des massifs fleuris et des pelouses, notamment celle du stade, ont d'abord dû être limités puis, à la suite des prescriptions préfectorales et nationales, arrêtés. Le stade a particulièrement souffert de ce manque d'eau. Dès le retour à la normale, une analyse précise des dégâts sera réalisée.

ENTRETIEN DES ARBRES, ARBUSTRES ET HAIES

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer et d'enlever les fleurs, les feuilles et les branches cassées émanant de leur propriété qui pourraient se retrouver sur le domaine public, au niveau d'un trottoir par exemple.

Les arbres, arbustes et haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Quelques règles sont donc à respecter :

- Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas l'éclairage public, les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les fils conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
- L'usage des tondeuses ou autres engins à moteur est autorisé :
 - du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits.
- La destruction des espèces végétales nuisibles et invasives est une obligation.

Pensez à la déchèterie ainsi qu'au compostage !

Plate-forme de compostage de déchets verts

Chemin Cornelly - Baraty

01630 PERON

Contact : 07 50 27 21 07

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

8h30 - 12h ; 13h30 - 17h



MOINS DE BLA BLA

PLUS D'ACTION

Tous engagés pour une planète sans déchet !

Journée de nettoyage de notre commune

Rendez-vous le 15 Octobre 2022



Centre technique communal



A partir de 9h

Verre de l'amitié offert aux participants

Rejoins-nous !



#TousConcernés

#wcd2022



LA MAIRIE VOUS INFORME



Le festival Tôt ou t'Arts (orchestré par le Centre Socio-Culturel Les libellules de Gex) s'est arrêté le temps d'une soirée, à Péron, le mercredi 29 Juin 2022. Cette année, c'est sous un beau soleil couchant que les spectacles ont pu se dérouler en extérieur dans la cour de l'école primaire.



Cette édition a rencontré encore un beau succès dans notre village, avec pas moins de 280 personnes présentes. La 1^{ère} compagnie, Helmut Von Karglass, nous a offert un spectacle de rue haut en couleur, les surprises étaient au rendez-vous,

le tout saupoudré d'humour caustique. La 2^{ème} compagnie, les Dudes, a su émerveiller le public avec leur numéro de cirque riche en acrobaties et leur bonne humeur communicative, ambiance assurée. Un grand bravo à ces artistes pour leurs superbes prestations et un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui a œuvré en coulisses pour que cette soirée soit parfaite. Rendez-vous l'année prochaine !



Nos jeunes ont la parole !



Tu es un(e) jeune de Péron, scolarisé(e) dans les classes du CM1 à la 5^{ème} ?

Tu souhaites t'impliquer dans la vie de ta commune ?

T'exprimer sur des sujets locaux qui te concerne ?

Participer de façon concrète à la vie culturelle, sociale, environnementale et sportive de ton village ?

Deviens un(e) jeune élu(e) en te présentant aux prochaines élections du CMJ qui se dérouleront courant du mois de novembre.

Pour en savoir plus, nous te communiquerons après la rentrée des classes, via tes enseignants, une invitation à participer à une réunion d'information, durant laquelle nous t'expliquerons comment devenir candidat...

Nous t'attendons avec impatience

Le CMG

(Conseil Municipal des Grands)

Faire rêver les enfants de l'Institut Médico Educatif (IME) de Péron

Au cours du mois de juin 2022, la commission sensibilisation aux handicaps – solidarité – santé de la commune de Péron a coopéré avec l'association Hubert Guoin Enfants & Cancer et La Constellation France pour apporter un soutien à l'Institut Médico Educatif de Péron à travers une activité impliquant les enfants. L'IME s'occupe d'enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle liée à des différents troubles neuropsychiatriques, moteurs, sensoriels et de communication.

Le but était d'abord de permettre à ces enfants de faire une activité « extra-ordinaire » dans leur quotidien. Il était aussi d'augmenter la visibilité et d'apprécier le travail important et magnifique de cet Institut – et de son personnel.

Quelques jours auparavant, 3 personnes de La Constellation France (Marlou de ROUW, Dolores REY et Luc BARRIERE-CONSTANTIN) avaient organisé, grâce au soutien de la direction de l'IME, une première rencontre avec les éducateurs afin d'expliquer le but de cette activité et de définir les modalités de travail avec les enfants. Au cours d'une deuxième séance, deux groupes d'enfants ont pu dessiner leurs rêves pour cette activité « extra-ordinaire ».

Leurs rêves en quelques mots : « *nous voulons visiter une grange avec des animaux ou un zoo* », « *nous voulons aller dans une grande voiture* », « *jouer au bowling* » ou « *manger un hamburger* ». Egalement « *faire du parapente et du ski* ».



Figure 1: Leurs rêves en image

Pour financer ces activités, la commission de la commune de Péron, l'association Hubert Guoin Enfants & Cancer et La Constellation France ont ensuite organisé, avec la Mairie, une marche « solidaire » le 4 juin, suivie par un diner avec les familles, les participants et partenaires. Les dessins des rêves des enfants ont illustré des tee-shirts vendus pour permettre la réalisation des sorties ainsi définies par les enfants.

La participation à la marche de 5 km du 4 juin a été importante avec la présence d'une partie des enfants et des familles de l'IME ainsi que de nombreux péronnais venus soutenir cette initiative. A noter la présence du président de

la CAPG, M. Patrice DUNAND, de Mme Véronique BAUD, membre du Conseil Départemental ainsi que de Mme Anne GOUIN, présidente de l'association Hubert Guoin Enfants & Cancer qui ont donné le départ de la marche.

L'enthousiasme des participants et les retours très positifs de l'ensemble des partenaires et un bilan positif pour les enfants de l'IME permettent d'espérer pouvoir organiser des événements similaires l'année prochaine, grâce à l'énergie déployée par les membres de la commission sensibilisation aux handicaps – solidarité – santé de la commune de Péron.



Figure 2: Marcheurs



Derrière Tiaopi se cache Clément, un jeune brasseur installé à Peron. Après plusieurs années passées à brasser et à expérimenter à la maison, il décide de partager ses recettes et Tiaopi est né il y a quelques mois avec son premier brasin : Bébé Tigre. C'est une bière blonde, très rafraîchissante et légère avec un profil aromatique très présent grâce aux notes d'agrumes données par les houblons utilisés en fin de fermentation. Pour en savoir plus, rendez-vous sur tiaopi.beer.



Zone 30 : Qu'est-ce que c'est ?

La zone 30 est un espace public urbain dans lequel la vitesse des véhicules est modérée à 30 km/h. Les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. Le piéton n'est pas prioritaire mais peut se déplacer en toute sécurité et traverser la route plus facilement. Chacun se doit donc d'adapter sa conduite de manière à pouvoir cohabiter intelligemment. La zone 30 préserve donc la qualité de vie et la tranquillité des secteurs dans lesquels elle se situe.

Elle se reconnaît par les panneaux suivants :



Le panneau annonçant la zone 30 est de forme rectangulaire sur un fond blanc. Il peut des fois être associé avec un marquage au sol sur toute la largeur de la chaussée. La zone 30 s'applique sur l'ensemble des rues et croisements de la zone environnante, depuis le panneau de début jusqu'au panneau de fin de zone.



Quelle est la différence avec une limitation à 30 km/h ?



Le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h est de forme ronde à fond blanc entouré d'une bande rouge. Il concerne uniquement l'axe sur lequel il est implanté. La limitation prend fin soit à la prochaine intersection soit au niveau de l'implantation d'une signalisation contraire : un nouveau panneau de limitation de vitesse ou un panneau de fin de limitation à 30.



Chaque jour, nous constatons des incivilités au niveau de ces passages. Alors pour éviter qu'il n'arrive un drame, pour le bien-être et la cohabitation de tous dans notre commune, nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces zones 30. Gagner 3 minutes sur son trajet n'est rien comparé à la vie d'autrui.



En Juin dernier et dans le cadre d'un projet porté par la commission communication, la commune de Péron s'est dotée d'un nouveau logo.

Pour l'aider dans cette démarche, la commission a fait appel au studio péronnais Komunik qui a su répondre à tous les points du cahier des charges qui avaient été fixés.

Ce logo, qui ne remplacera pas les armoiries utilisées jusqu'à maintenant pour toutes les communications officielles, se veut plus moderne et plus visuel. Il était également important que, sur ce logo, figure le nom des 3 hameaux composants notre commune.

Ce nouveau logo est, comme vous l'avez peut être remarqué, déjà utilisé sur le site web

<https://mairie-peron.com>

et sur la page Facebook

<https://facebook.com/mairieperon>



Très prochainement, l'ensemble des véhicules de la commune arboreront également fièrement ce nouveau logo!

SECURITE

La voie verte est principalement réservée à la mobilité douce et verte. C'est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés (vélos, piétons, rollers, trottinettes) Mais attention, la voie verte n'est pas une piste cyclable (réservée uniquement aux vélos). Merci de respecter les usages de chacun.

CIVISME

Les nouveaux jeux ont été installés, ces parcs sont "non fumeur".

Pour faciliter la distribution des courriers, nous serions reconnaissants que chacun vérifie que son nom et son numéro soient bien lisibles sur les boîtes aux lettres.

La baignade des chiens dans les fontaines n'est pas autorisée. Vous pouvez les mouiller mais vous ne pouvez pas les baigner.

Nous avons la chance d'avoir une déchèterie, il est donc inutile de créer des dépôts sauvages de détritrus.

Merci à chacun de garder notre village propre et accueillant.

VIVRE À PÉRON



Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur

[La Bonne Humeur Peron St Jean - Accueil](#) | [Facebook](#)



Retour sur le « Retour du Chef de Gare de la ligne SNCF Bellegarde-Divonne les Bains »

Samedi 7 mai : M. CHAIX, nostalgique chef de gare, débute son pèlerinage ferroviaire au Fort l'Ecluse. Un vent frisquet se faufile entre les murs imposants de l'édifice, tirant le thermomètre vers le bas. Le vénérable personnage quittera les lieux par la Porte de Genève, car le pont levis sera baissé pour l'occasion. La Bonne Humeur, en tenue « mode hiver », l'accompagnera de ses morceaux choisis, en présence d'un public quand même venu nombreux. M. CHAIX ira rejoindre la défunte voie ferrée Collonges-Divonne-les-Bains, peu après la gare de Collonges, pour y cheminer direction Saint Jean de Gonville.



Après une semaine passée à fouler le ballast en déshérence, M. CHAIX posera son baluchon le 14 mai à la gare de Saint Jean de Gonville. La BH sera encore là pour apporter la note musicale au défilé du public et des animateurs de la troupe des Décintrés, sur le chemin des Grands Champs, la parka remplacée par une tenue « plus printanière ». Les animations terminées, M. CHAIX quittera Saint Jean en longeant les rails (ou la Voie Verte ??) jusqu'à Sergy, son prochain rendez-vous.

Et nous, on en profitera pour jouer quelques morceaux à la fête organisée ce même jour par le Sou des Ecoles sur le parking de la Salle Polyvalente.

Belle soirée musicale ce samedi 21 mai : la salle Champ-Fontaine de Péron est comble, l'ambiance détendue et les deux orchestres de la BH motivés pour proposer leurs programmes à un public visiblement libéré du COVID.



Les partitions du concert rangées, les carnets d'animations retrouvent les lyres pour animer le défilé de la fête de l'Oiseau à Saint Genis Pouilly en compagnie de moult chars, fanfares et autres harmonies.

Deux fois repoussé, le festival des musiques du Pays de Gex a, enfin, pu se dérouler le 19 juin à Sergy, au grand soulagement de l'Echo du Crêt de la Neige et de sa présidente Magali. Certes, les festivités ont été concentrées sur la seule journée du dimanche ; on le comprend aisément. Le beau temps aidant, les 250 musiciens des 9 harmonies ont passé un agréable moment sur l'espace de la salle de la Calame, les concerts se déroulant à l'intérieur.



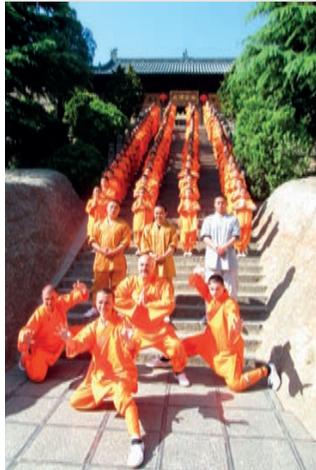
Le week-end suivant, nous retrouvons la jeunesse de Saint Jean, organisatrice de la fête patronale, et pour clôturer la saison, défilé et aubade lors de la fête nationale le 13 juillet.

Et pour la rentrée de l'école de musique en septembre, contacter :

Claire BAYARD 06 37 14 96 33
claireabay@yahoo.co.uk

Christian CAMP 06 71 40 16 00
christian.camp@orange.fr

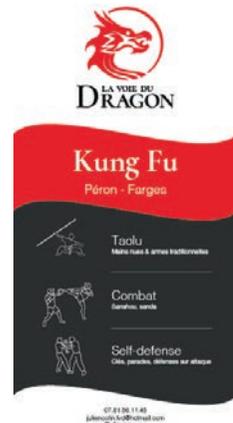
Maxime COLLET



La Voie du Dragon vous propose des cours de Kung Fu tous niveaux, pour enfants et adultes, à partir de 4 ans. L'Association fait partie du paysage péronnais depuis une douzaine d'années, dépassant chaque saison la centaine d'inscriptions. Nous pratiquons le Kung Fu de Shaolin, style ancestral combinant puissance et souplesse. Nous basons notre méthode d'entraînement sur les exercices pratiqués en Chine, tout en les adaptant au monde occidental.

Notre priorité est d'amener chacun à réaliser ses propres objectifs et à faire en sorte d'en acquérir les bienfaits sur la durée.

Maîtrise générale du Kung Fu, perte de poids, canalisation de l'esprit, amélioration de la mobilité, rééducation et bien-être, préparation à la compétition, développement aux techniques de combat : nous sommes là pour vous écouter et vous aider à vous réaliser.



Notre champ de compétences et la bienveillance de nos instructeurs nous permet de réaliser un suivi personnalisé tout en dispensant des cours collectifs. Vous aurez la satisfaction de vous voir progresser au sein d'un groupe qui vous poussera à faire tomber les barrières.

Nous répondrons à toutes vos questions par facebook @lvddragon, par mail julien.colin.lvd@hotmail.com ou par téléphone au 0781561145

En espérant vous voir nombreux !

L'équipe La Voie du Dragon



Les cours de judo ont repris sur Péron les mardis et mercredis.
Nous vous attendons nombreux.

peronjudo.fr

"Tiocanie Folklore reprendra ses activités début octobre, pour sa 43ème année. Deux années "un peu blanches" ont entraîné bien des désagréments, et, pour diverses raisons, il n'est plus trop question de spectacles, mais nos rencontres se poursuivent.

Nous nous retrouverons une fois par mois à la Maison des Associations pour des soirées conviviales autour des danses traditionnelles.

N'hésitez pas à nous y rejoindre pour passer un bon moment et nouer des relations amicales.

Aucune compétence n'est nécessaire !

Prochaine date : le vendredi 7 octobre à 20h30.

Contact : Bernard TAVERNIER 04 50 40 74 35 ou 06 81 58 73 31 ou bntavernier@hotmail.com
(Assurez-vous quelques jours avant que cette soirée ait bien lieu).

Nous vous attendons !"



Le calendrier des fêtes sera élaboré le lundi 3 octobre à 18h30 à la maison des associations

La vente de brioche au profit de l'ADAPEI aura lieu le week-end des 7-8 et 9 octobre



Gym du Dos et Conscience Corporel par le Yogalates

à partir du 7 septembre 2022,
chaque **mercredi de 9h à 10h** à la salle du Judo
à la Maison des Associations

Le Yogalates est une harmonie entre le Yoga et le Pilates. Ces cours raffermissent votre corps en douceur et en profondeur, détendent votre dos et améliorent votre posture. Les cours comprennent, en particulier, des exercices du dos, en travaillant sur les six sens de la colonne vertébrale, sur l'abdomen et par un gainage. Moyennant des étirements en harmonie avec votre respiration, votre souplesse, votre force musculaire, votre équilibre et santé seront améliorés. Chaque cours se termine par une relaxation.

Les cours s'adressent à tout âge et selon les options prises ils sont adaptés à tous les niveaux. *Vous êtes cordialement invités à un cours d'essai gratuit sans aucune obligation de poursuivre dans ce groupe convivial et sympathique!*

Inscription par cartes de 10 ou 20 séances ou bien par l'année.

Pour tout renseignement sur les cours à Péron, Challex et Farges, veuillez contacter Britta Dezillie, Prof. C-IAYT / Pilates et Thérapeute de Mouvement & Masseur
Tél: **04 50 56 38 12** (merci de laisser un message) ou britta.dezillie@gmail.com
www.pikorua.org





Un air de fête !



Samedi 2 juillet, à l'occasion de la kermesse de l'école primaire, la bibliothèque a ouvert ses portes: le matin, ce sont les familles des élèves de la classe de CE1 de Mme Tschofen qui sont venus nombreux pour la diffusion du film d'animation « Planètes BD, le grand voyage de Laïka ». Ce film en stop motion de 12 minutes, réalisé en partenariat avec la bibliothèque, ne compte pas moins de 1600 photos prises par les enfants et raconte de petites aventures qu'ils ont inventées eux-mêmes, mettant en scène l'héroïne de l'histoire, Laïka, ainsi que les personnages de diverses BD.

L'après-midi, plusieurs animations étaient au programme: les enfants ont pu participer à un concours Mario Kart en tentant de réaliser le meilleur chrono sur un tour de circuit. 34 enfants ont relevé le défi. Les prix seront remis prochainement.

En milieu d'après-midi, une rediffusion du film d'animation réalisé par la classe de CE1 a réuni une vingtaine de personnes.

Les enfants ont également pu colorier des marque-pages à l'effigie de héros de BD et lire ou se faire lire des histoires.



Un coup de pouce scolaire à la bibliothèque

La Bibliothèque de Péron propose depuis avril 2022 deux heures d'aide aux collégiens et lycéens chaque jeudi soir. Un scientifique, ayant une solide expérience de soutien en mathématiques et physique, intervient bénévolement. Il



répond aux questions des jeunes sur leurs cours et les accompagne dans la réalisation de leurs devoirs. La Bibliothèque, fermée à ces heures, offre un endroit calme et propice à la concentration. Les jeunes découvrent par la même occasion la bibliothèque et les nombreux ouvrages qui pourraient les intéresser. Une dizaine d'élèves ont déjà bénéficié de ce service gratuit. L'expérience concluante est reconduite pour l'année scolaire 2022-2023, et pourquoi pas développée en fonction de la demande.

Soutien scolaire et aide aux devoirs

Mathématiques, physique, chimie
Les jeudis, de 17h30 à 19h30

Reprise le 18 août

Venez avec vos questions sur les cours et/ou vos devoirs

Remise du livre de naissance



Vous êtes devenus parents en 2021 et vous n'avez pas pu participer à la remise du livre le dimanche 4 septembre ?

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2022 pour récupérer le livre de votre enfant, à la bibliothèque, aux heures d'ouverture.

La bibliothèque est ouverte:

le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, et le samedi de 10h à 12h.

Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Association paroissiale de Péron

Départ du Père Pierre-Yves Monnoyeur et arrivée du Père Asahq Barkat.

Pour sa dernière messe dans le groupement paroissial de Thoiry-Challex, après 8 ans passés chez nous, les paroissiens lui ont rendu un hommage fraternel et chaleureux lors d'une belle célébration auquel ont participé des élus des différentes communes du groupement ainsi que les anciens combattants du Pays de Gex. A l'issue de celle-ci, il lui a été remis un livre d'or bien rempli de messages des personnes désirant le remercier et lui apporter leur soutien ainsi que le montant de la cagnotte récoltée afin de l'aider dans son déménagement et sa nouvelle installation à Montrevel-en-Bresse. Il lui a été également remis la monographie de la commune de Péron.

De part son activité de 22 ans en tant qu'aumônier militaire du camp de la Valbonne, il a reçu la médaille du mérite de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

L'Evêché ne nous laisse pas orphelin, car un nouveau prêtre est déjà arrivé en la personne du Père Isahq Barkat, il séjournera comme le Père Monnoyeur à la cure de Thoiry. Son installation officielle se fera le dimanche 11 septembre à Challex en présence de Mgr Pascal Roland par une messe à 10h suivie d'un verre de l'amitié et d'un repas canadien à la salle St Maurice auquel tout le monde est convié.

Catéchisme

Inscriptions aux cours de catéchisme le jeudi 15 septembre 2022 de 16h30 à 18h. à la Maison des Associations de Péron.

Donnez une instruction religieuse à votre enfant est un engagement pris au moment du baptême.

Si votre enfant n'est pas baptisé, il peut suivre les cours de catéchisme qui sont organisés au sein du groupement.

Tous les enfants catéchisés (y compris pour les enfants de l'éveil à la foi) doivent être inscrits ou ré-inscrits.

A apporter lors de la 1^{ère} inscription :

Photocopie du livret catholique ou copie de l'extrait de l'acte de baptême.

Cotisation annuelle : 30€ pour l'Eveil à la foi et l'Aumônerie et 55 euros pour les cours de catéchisme par enfant - par chèque à l'ordre du Groupement Paroissial de Thoiry - à payer lors de l'inscription. (En cas de difficulté, s'il y a plusieurs enfants catéchisés par famille, la cotisation peut être moindre, à discuter avec le Père Barkat).

NB : Etant donné que le Petit Péronnais risque d'être diffusé après la date d'inscription, vous pouvez malgré tout faire commencer le catéchisme à votre enfant, l'inscription se fera lors du 1er cours.

Début des cours de catéchisme jeudi 29 septembre 2022 de 17 h à 18 h à la Maison des Associations ou à l'église pour les enfants du CM2.

MARCHE DE NOEL 2022

Appel aux exposants (ouvert également à tous les vendeurs à domicile) :

Qui serait intéressé de venir exposer/vendre de l'artisanat lors du marché de Noël de Péron ?



Mercredi 7 décembre 2022 de 16h à 20h.
Salle Champ-Fontaine de Péron

Mise en place à partir de 13h30

Merci de contacter pour inscription ou autre l'Association Paroissiale de Péron – Denise Hugon 06.70.67.84.35

Email : denisehugon2@orange.fr

NB : le Marché de Noël sera soumis aux normes sanitaires du moment.

Péronnaises, Péronnais,

Malgré les quelques semaines qui séparent cette édition du Petit Péronnais de nos événements estivaux, voici un petit retour sur ces grandes fêtes passées ensemble.

La Vogue de Logras, grâce à vous et à tout ce fabuleux public qui nous rejoint chaque fois plus nombreux, a encore battu tous les records !! Avant toute chose, nous voudrions vous remercier de venir faire la fête avec nous durant cet événement incontournable de notre commune. Au total, ce sont plus de 2200 litres de bière qui ont été écoulés, 120 litres de vin, près de 2000 personnes accueillies tout le week-end, 3 groupes de musique qui sont venus vous divertir et tout cela dans une ambiance de folie !!

Quel plaisir de vous recevoir, de vous voir sourire, chanter, danser et vous amuser avec nous !!

Vous pouvez retrouver une petite vidéo résumant ce merveilleux weekend sur nos différents réseaux sociaux !

Et pour bien rester en forme, l'organisation de la nouvelle version du 14 juillet une semaine après est idéale !

Le préau de l'école primaire a permis de nous retrouver au centre du village pour fêter ensemble la fête nationale.

L'édition 2022 et tous les changements effectués ont été une vraie réussite, merci à tous pour vos retours et votre présence !

La Jeunesse tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet événement, notamment nos fabuleux artificiers qui ont œuvré toute la journée pour vous offrir de splendides feux d'artifices, offerts par la Mairie, que nous remercions également.

Nous avons encore quelques améliorations à apporter, mais vous voir danser jusqu'au bout de la nuit sous les sons de notre groupe de musique nous donne de beaux regards sur l'édition 2023.



Nous avons également eu la chance de partir en voyage cet été. Repoussé pour cause de Covid, ce n'était que partie remise et nous nous sommes bien rattrapés. Nous sommes allés en Crète profiter du soleil, de l'ambiance festive et des plages de la ville d'Hersonissos. Une semaine qui ne fut pas de tout repos mais qui a permis de se retrouver tous ensemble pour faire la fête ! Vivement les prochaines...
À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes en pleine organisation de notre 2e édition du ventriglisse géant !

Tout est prêt, nous n'attendons plus que la météo ! En espérant que cet événement gigantesque puisse se dérouler à merveille pour réunir toutes les générations dans les hauteurs de notre beau village !

Enfin, je clôturerai ces quelques lignes en affirmant tout mon plaisir d'écrire, corriger, modifier, relire durant ces 7 années de Jeunesse les articles du Petit Péronnais. Après 7 ans, il est temps de laisser la place aux plus jeunes qui prennent notre relève et vous pourrez, dès la prochaine édition, retrouver le travail du futur président et de son secrétaire.

Puissent la Jeunesse et ses articles nous conter encore longtemps les exploits et les records de cette belle équipe !!

Pour la Jeunesse de Péron,

Yvan Lelaizant.



Péronnaises, Péronnais,

Comme annoncé dans nos précédents articles, les travaux de rénovation du chalet de la Poutouille ont pu commencer grâce à l'autorisation délivrée par la Réserve Naturelle du Jura pour les travaux extérieurs et grâce à l'aide financière fournie par la Région et la Commune de Péron pour les travaux intérieurs.

Afin de répondre au plus vite à la demande du plus grand nombre de visiteurs, nous avons entamé les travaux intérieurs côté refuge ouvert à l'année. Durant toute la durée des travaux, nous nous efforçons d'organiser le chantier de façon à ce que le chalet puisse rester ouvert en tout temps. Pour ceux qui ont eu la chance de monter durant ces dernières semaines, vous aurez pu voir que le refuge s'est doté d'un nouveau plafond, entièrement isolé et habillé d'un bardage en bois brûlé. Rappelant le charme des chalets de montagne anciens et chaleureux.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'isolation des murs et leur habillage bat son plein côté refuge. Cette partie du chalet sera entièrement isolée et bardée en bois d'ici l'automne afin de pouvoir accueillir les visiteurs dans des conditions bien meilleures pour cet hiver.

A l'extérieur, nous avons enfoui le chèneau côté Nord sous terre. Cela afin d'éviter qu'il soit de nouveau délabré par la météo, randonneurs et autres. Ainsi, les eaux de toitures sont entièrement récoltées et envoyées dans le puit, alimentant les bassins pour vaches. Les piquets autoclaves, anciens et abimés ont été déplacés et remplacés par des piquets en acacias afin d'offrir un espace de « terrasse » plus généreux aux visiteurs du chalet.



Bientôt, de nouvelles tables en bois viendront s'installer sur le site pour profiter de l'incroyable vue offerte par la Poutouille.



Côté gîte du chalet, le mur entre la cuisine et la chambre a été perforé de façon à pouvoir accueillir bientôt le nouveau fourneau dans la future pièce de vie. Les murs de cette future pièce ont également commencé à être isolés et parés de bois brûlé.

Les visiteurs pourront profiter d'un espace d'accueil et de rangement pour leurs affaires personnelles dans l'actuelle cuisine, puis pourront se diriger vers la pièce de vie, située dans l'actuelle chambre du bas, plus lumineuse et moins sensible au froid.

Au plaisir de se croiser dans les pâturages, jaunis par cet été caniculaire !

N'hésitez pas à nous laisser un message dans les différents livres d'or ou sur notre site internet : www.poutouille-1446-09.websselfsite.net

L'équipe de Poutouille 1446.

Pour rappel :

Le chalet de la Poutouille est une ancienne ferme d'alpage transformée en refuge de montagne. Il se divise en 2 parties distinctes :

- Une partie refuge ouverte à l'année, pouvant accueillir jusqu'à 7 visiteurs.
- Une partie gîte fermée, réservée aux habitants de la commune, pouvant accueillir environ 14 personnes. La réservation du gîte se fait via le site internet de la mairie de Péron et la clé est à récupérer directement en mairie.

Les fenêtres de l'Avent sont de retour et nous avons besoin de vous !

3 ans après l'édition 2019, les habitants de Péron ont le plaisir de vous inviter aux "Fenêtres de l'Avent 2022".

Venez profiter d'une petite collation et partager un moment de convivialité autour d'un petit vin chaud, d'une bière ou d'une limonade.

Les festivités se déroulent généralement entre 18h et 21h, du 1er au 23 décembre.

Retrouvez l'emplacement de chaque évènement sur le site internet de la mairie de Péron (<https://www.mairie-peron.com>) ainsi que sur le panneau d'affichage à l'entrée de la zone artisanale de Pré Munny.

Vous résidez dans la commune et souhaitez organiser une fenêtre, en solo, avec un voisin ou votre quartier ? Contactez-moi au 06 89 85 21 05 ou par e-mail jasonblanc01@hotmail.com

Jason BLANC



Nous voici déjà à la fin de l'été, cette période a été ponctuée par de belles manifestations, sous une atmosphère particulièrement chaude, autant dans le ciel que dans les cœurs...les péronnais ont répondu présents, c'est un plaisir pour tous les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation et le bon déroulement de nos fêtes de village.

Pour sa deuxième édition, notre rassemblement de voitures a également suscité un certain engouement de la part des participants et des visiteurs, avec de belles mécaniques présentes sur le parc automobile, un grand merci à tous.



Nous vous rappelons que le comité des fêtes est encore et toujours à votre service pour la location de matériel nécessaire au bon déroulement de vos manifestations, n'hésitez pas à envoyer vos demandes à locmat.cdfp@gmail.com.

N'oubliez pas que les séances cinéma se déroulent chaque mois, avec des projections pour les petits et les grands et entracte, le temps de déguster un bon hot-dog ou croque-monsieur...

Enfin si l'idée vous dit de nous rejoindre ou plus simplement de nous donner la main lors de nos manifestations, vous pouvez nous contacter comite.peron@gmail.com, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Prenez soin de vous
Comité des Fêtes de Péron



Brioche Saint Genix

(Spécialité de Saint Genix-sur-Guiers en Savoie)

Ingrédients

Pour 8 personnes

- 250 g de farine
- 3 petits œufs ou 2 gros
- 30 g de sucre en poudre
- 1 cuillère à café de sel
- 1 sachet de levure boulangère
- 150 g de beurre
- 100 à 150 g de pralines concassées + quelques-unes entières pour la déco
- Eau de fleur d'oranger



Préparation

1. Dans un saladier, versez dans l'ordre les œufs, le sel, le sucre, la farine et la levure puis mélangez au robot une douzaine de minutes.
2. Incorporez ensuite le beurre bien mou et mélangez jusqu'à obtention d'une pâte souple et homogène qui se détache des parois. La pâte doit être très lisse, souple et élastique. Ne rajoutez surtout pas de farine parce que vous la trouvez collante car c'est ainsi qu'elle doit être. Plus une pâte est collante, plus la brioche sera aérée, filante et fondante.
3. Laissez lever 30 minutes à température ambiante en recouvrant d'un plastique (non hermétique, juste posé sur le plat contenant la pâte), dégazez, puis laissez lever une nuit au frais dans le réfrigérateur.
4. Une fois la pâte levée, dégazez la pâte avec le poing puis étalez-la sur une bonne épaisseur. Parsemez ensuite les pralines concassées. Rabattez les côtés jusqu'à former une boule.
5. Retournez la pâte pour avoir une belle forme ronde et mettez-la dans un moule anti-adhérent ou beurré et fariné et laissez pousser à nouveau à couvert dans un endroit tiède, pendant 1 heure.
6. Dorez à l'œuf entier battu, disposez les pralines restantes sur le dessus et faites cuire 30 minutes environ à 180°C (thermostat 6).

A vos casseroles, n'oubliez pas de nous envoyer vos photos !

Le calendrier 2022



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2022. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.



Date	Association	Manifestation	Lieu
SEPTEMBRE 2022			
Samedi 10	AMICALE DE GRENY	Repas dansant	GRENY
Mercredi 14	DONNEURS DE SANG	Collecte du don de sang	Maison des Associations
Dimanche 18	COMITE DES FETES	Marche du Gralet	Gralet
Mercredi 21	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ Fontaine
Vendredi 23/Samedi 24	SOU DES ECOLES	Bourse enfantine	Salle Champ Fontaine
Vendredi 30	PERSONNEL COMMUNAL DE PERON	Belote	Salle Champ Fontaine
OCTOBRE 2022			
Vendredi 7	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Dimanche 9	VERGER TIOCAN	Fête de la pomme	Maison des Associations
Mardi 11	SOU DES ECOLES –CENTRE DE LOISIRS	Jeux	Salle Champ Fontaine
Mercredi 12	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ Fontaine
Dimanche 16	PERON PETANQUE	Belote	Salle Champ Fontaine
Vendredi 21	SOU DES ECOLES	Belote	Salle Champ Fontaine
NOVEMBRE 2022			
Mercredi 9	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ Fontaine
Week-end 11-12-13	JEUNESSE	Bal	Salle Champ Fontaine
Mardi 15	SOU DES ECOLES-CENTRE DE LOISIRS	Jeux	Salle Champ Fontaine
Vendredi 18	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Vendredi 18	LOISIRS DES AINES	Belote	Salle Champ Fontaine
Mercredi 23	DONNEURS DE SANG	Collecte don de sang	Maison des Associations
Vendredi 25	BELOTE GESSIENNE	Concours de belote	Salle Champ Fontaine
DECEMBRE 2022			
Vendredi 2	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Mercredi 7	COMITE PAROISSIAL	Marché de Noël	Salle Champ Fontaine
Vendredi 9	SOU DES ECOLES	Concours de belote	Salle Champ Fontaine
Samedi 10	AMICALE DE GRENY	Repas	GRENY
Dimanche 11	BASKET LOISIRS GESSIEN	Tournoi de basket	Gymnase
Mardi 13	SOU DES ECOLES-CENTRE DE LOISIRS	Jeux	Salle Champ Fontaine
Mercredi 14	COMITE DES FETES	Cinéma	Salle Champ Fontaine
Vendredi 16	PERSONNEL COMMUNAL DE PERON	Arbre de Noël	Salle Champ Fontaine
Samedi 17	BELOTE GESSIENNE	Marathon de belote	Salle Champ Fontaine



NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

CABINETS MEDICAUX

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES	04 50 56 71 64
-------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Maison des usagers gessiens	04 50 40 95 00
Allo Encombrants	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h45 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA 04 50 59 98 06
PSYCHOLOGUE B. RANDOT 04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle 04 50 56 37 52
Collège 04 50 59 58 00
Centre de Loisirs 04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte 06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY 04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX 04 50 41 35 86
CAF de l'AIN 0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY 3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone 04 50 56 41 39
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 10h30 à 11h30
Le samedi de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

RESTAURANTS SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière 04 85 03 90 23
L'Hippocampe 04 57 28 40 16
Pizza Roma (Foodtruck) 04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck) 07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa 04 57 28 16 17

TAXI

taxis.chapelain@orange.fr (Réservation) 06 33 41 45 79
taxivilleneuve.01@orange.fr 06 70 31 42 71



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative 04 50 59 33 12

Direct 06 07 04 65 97 / 06 07 06 03 11

AMBROISIE, TOUS CONCERNÉS !

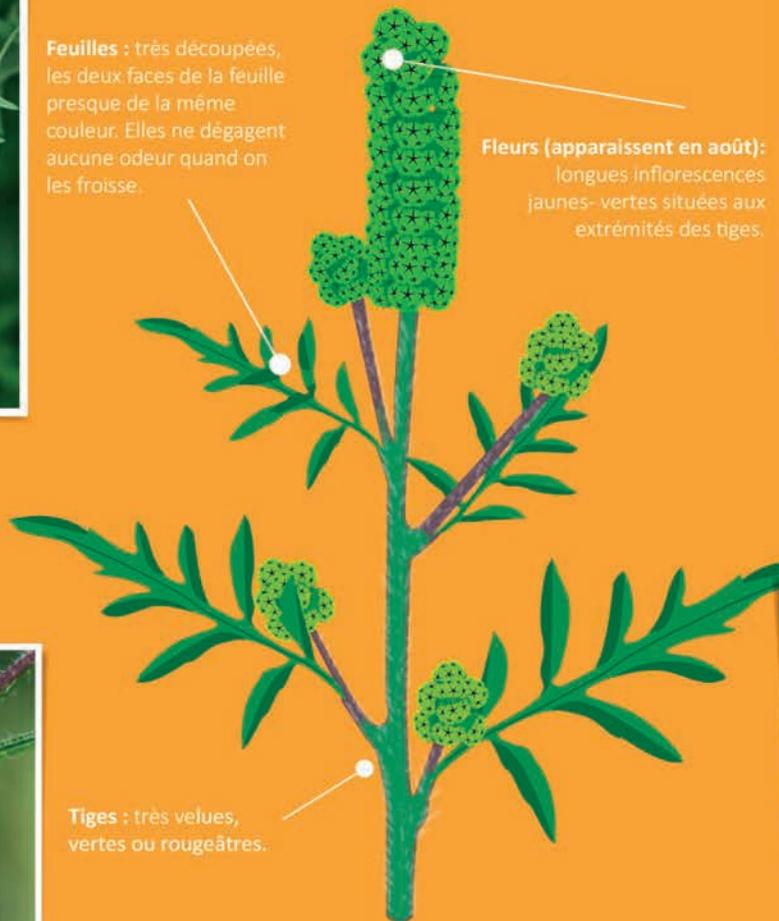
Le pollen de l'ambroisie provoque d'importantes allergies, si on y est souvent exposé. Des arrêtés préfectoraux ont été pris dans l'Ain comme dans la majorité des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes rendant **OBLIGATOIRE** son élimination.



Feuilles : très découpées, les deux faces de la feuille presque de la même couleur. Elles ne dégagent aucune odeur quand on les froisse.

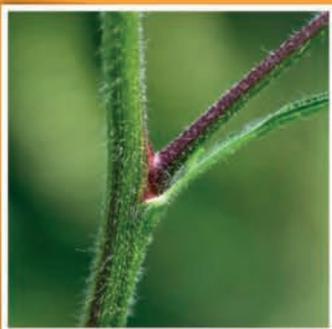


Fleurs (apparaissent en août): longues inflorescences jaunes-vertes situées aux extrémités des tiges.



Tiges : très velues, vertes ou rougeâtres.

Reconnaître l'ambroisie dans son milieu



Que faire ?



L'ARRACHER

C'est le plus efficace. Attention à mettre des gants et à porter un masque si la plante est en fleurs.

A ne pas faire si elle est en graines.



LA FAUCHER OU LA TONDRE

Si les surfaces sont vraiment trop grandes. A faire plusieurs fois par an si nécessaire. C'est mieux si elle n'est pas encore en fleurs.

A ne pas faire si elle est en graines.



QUI PRÉVENIR ?

Votre commune / La Communauté d'agglomération du Pays de Gex (ambroisie@paysdegexagglo.fr)

Il est également possible de déclarer les observations sur : www.signalement-ambroisie.fr

Communauté d'agglomération du Pays de Gex | 135 rue de Genève 01170 GEX
04 50 42 65 00 | info@paysdegexagglo.fr | www.paysdegexagglo.fr

Comité de rédaction :

Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Guillaume MARTINOD, Dominique GIGI